

## Axa France défend sa délocalisation au Maroc

Le président d'AXA France, François Pierson, a défendu le projet de création de 1.500 emplois au Maroc qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique "Ambition 2012", visant un doublement du chiffre d'affaires et un triplement du résultat du groupe d'assurances français d'ici à 2012.

"Aucun contrat de travail ne sera remis en cause en France. Il ne s'agit pas de délocaliser des emplois, mais d'en créer de nouveaux dans le cadre de notre développement", a-t-il indiqué dans un entretien publié mardi au

journal économique "Les Echos", assurant que ce projet ne sera pas mauvais pour l'emploi en France dans la mesure où AXA France comptera en 2012 plus d'emplois qu'aujourd'hui.

Après avoir souligné que son groupe a tout le temps gardé la volonté de ne pas rompre le dialogue avec les syndicats, M. Pierson a affirmé que "personne au sein d'AXA France ne doit avoir honte ou peur du projet de création de 1.500 emplois au Maroc".

"Nous ouvrons maintenant les dossiers de consultation pour quantifier précisément le

nombre de personnes qui travailleront pour nous au Maroc", a fait savoir le président d'AXA France, rappelant que son groupe est déjà le deuxième assureur au Maroc.

Il a indiqué d'autre part que le volet ressources humaines d'Ambition 2012 contient également un programme de mobilité "Cap Métiers", des actions en faveur de l'égalité hommes-femmes, le recrutement de minorités visibles grâce au CV anonyme, des évolutions salariales ainsi que la distribution gratuite d'actions.

Présenté le 5 décembre dernier en comité central d'entreprise, le projet Ambition 2012 se veut neutre sur le plan de l'emploi. Il s'agirait ainsi de remplacer les 3.000 départs à la retraite des six prochaines années chez AXA France par 1.500 embauches dans l'Hexagone et autant au Maroc où une nouvelle structure sera créée.

La direction d'AXA avait précisé récemment qu'elle dégagerait 75 millions d'euros de cette opération.

MAP